

Outil n°3. Traduction en français actuel

Changement de roi

1 Qu'il soit notoire à la postérité que notre
2 très grand, très bon et très auguste roi Henri, quatrième
3 du nom, fut malheureusement assassiné le quatorzième
4 du présent mois de mai mil six cent dix, jour de
5 vendredi, sur les quatre heures du soir, en venant de
6 l'Arsenal et s'en allant au Louvre à Paris, alors qu'il était
7 dans son carrosse, par un ange (= envoyé) du diable nommé François Ravailac, du
8 pays d'Angoulême, soi-disant maître d'école, lequel
9 lui donna deux grands coups de couteau dans le ventre,
10 après lesquels Sa Majesté ne vécut qu'un quart d'heure
11 et rendit son âme bienheureuse à Dieu sur la quatrième
12 marche du grand degré du Louvre, au très grand et
13 indicible regret de tous ses bons sujets, qui ont perdu
14 non seulement leur grand et invincible roi très chrétien
15 mais bien le père de tout le peuple fidèle. La nouvelle
16 de cet inhumain, cruel et exécrationnable parricide étant
17 arrivée à cette ville de Villemur le mercredi dix-neuvième
18 dudit mois environ le midi, le lendemain de bon matin fut
19 assemblé conseil général dans la maison commune où se
20 trouvèrent unanimement les habitants de la ville de l'une
21 et de l'autre religion, auquel conseil M. de Belluion, en
22 l'absence de Monseigneur le Maréchal de Lesdiguières notre
23 vicomte, président, fit une harangue et en peu de mots
24 présenta l'exécrationnable parricide très traîtreusement commis
25 en la personne de notre roi, exhortant de tout son pouvoir
26 le peuple de s'entretenir en paix, promettre et jurer solennellement
27 fidélité et service à l'État et Couronne de France et de
28 reconnaître Monseigneur le dauphin pour notre vrai et
29 légitime roi ; ce que toute l'assemblée aurait trouvé bon

30 **(fol. 101 r°)** et, d'une volonté franche, promis et juré, la main levée à
31 Dieu, de reconnaître pour vrai et légitime roi mondit
32 seigneur le dauphin Louis, treizième du nom, et de se maintenir
33 en paix sous l'obéissance de celui-ci et de mondit seigneur
34 le Maréchal Lesdiguières, notre vicomte, et s'entraimer et chérir
35 les uns les autres d'une et d'autre religion ; et cependant
36 qu'on se tiendrait sur ses gardes en attendant de meilleures
37 nouvelles. Et le vingt-troisième dudit mois, jour de dimanche,
38 sur le tard, ayant reçu l'arrêt donné par la cour et chambre
39 de l'édit à Castres suivant son contenu, ledit sieur de
40 Belluion, assisté des quatre consuls et de la plupart
41 des habitants, fait crier à haute voix « vive le roi » par
42 les rues et carrefours de la ville et sur le parvis de l'église
43 Saint-Roch, et en même temps M. Bérengier, recteur,
44 fit sonner la cloche de l'église où s'assemblèrent les catholiques
45 qui, sortant en procession, chantant le *Te deum laudamus*,
46 firent le parcours habituel et se trouva en ladite procession
47 le double de catholiques qu'on ne croyait être dans Villemur,
48 ce qui fut remarqué tant de l'un que de l'autre parti,
49 de quoi Dieu fut grandement loué ; étant arrivés à l'église
50 dans laquelle fut aussi crié à haute voix « vive notre
51 roi de France et de Navarre, Louis treizième de
52 ce nom », auquel Dieu le créateur donne longue et heureuse

53 vie, prudence, science et sagesse en telle sorte qu'il puisse
54 heureusement pourvoir aux affaires de son royaume, à l'honneur
55 et gloire de Dieu et soulagement de son peuple, amen ; qu'est
56 autant à dire : qu'ainsi soit ou : la chose est ratifiée véritable
57 et certaine.

Pendariès, notaire